



FSU GUADELOUPE
BP 46
97152 Pointe à Pitre Messageries Cedex
FSU971@fsu.fr
0690 333 662

Le mardi 28 septembre 2021

**Compte rendu collègues N°8
GT calendrier scolaire
La rectrice veut réduire de 12 jours les
vacances scolaires !!!**

Lors du Groupe de travail sur le calendrier scolaire du mardi 28 septembre 2021, la Rectrice nous a annoncé qu'elle imposera 12 jours de rattrapage sur les vacances scolaires au prétexte, d'une part que les élèves n'ont repris les cours que le 13 septembre 2021 et d'autre part, qu'il leur manquait 4 jours d'école dans le calendrier scolaire par rapport aux élèves de l'hexagone.

A ce groupe de travail « éducation nationale » étaient conviées la FAPEG et la FCPE. Les dés étaient donc jetés et pipés d'avance !!

Pour rappel, le protocole sanitaire de rentrée a été mis en place par la rectrice et le nombre d'élèves à accueillir imposé par l'ARS. Alors que celui-ci était nécessaire et évolutif au vu de la situation sanitaire, la rectrice l'a tournée en parodie. Cette dernière balaie d'un revers de main, le travail d'investissement sans précédent réalisés par les personnels dès le 6 septembre afin d'accueillir les élèves dans un cadre sécurisé. Notons cependant que le rectorat n'ouvre toujours pas ses portes au public pour cause de crise sanitaire.

Sans aucun doute, en prenant la position de rattrapage de 12 jours, qui sera sûrement validé en CAEN, la rectrice montre encore une fois le peu d'intérêt et de considération qu'elle porte à ses personnels.

La FSU est CONTRE la réduction des petites vacances scolaires. Ce sont des moments qui seront essentiels pour permettre aux élèves et aux personnels de se régénérer dans une période très anxiogène.

Depuis le début de la crise, les enseignants ont fait preuve d'une grande abnégation malgré tous les manquements de leur administration, parfois au détriment de leur santé.

Les élus FSU au CTA et au CAEN



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 28 septembre 2021

COMPTE RENDU DU GT DU 28/09/21 PRÉPARATOIRE AU CAEN DU 30/09/21 ADAPTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Le Secrétaire Général de l'Académie (SGA) débute la séance de travail en précisant les deux points qui devront être discutés ce jour pour l'adaptation du calendrier scolaire 2021-2022 : la modification de la date de la fin de l'année scolaire et la révision du calendrier scolaire.

La date de fin d'année scolaire était fixée initialement au 2 juillet. Mais, selon le SGA, la date de sortie devrait être repoussée au 7 juillet afin qu'elle coïncide avec celle de toutes les autres académies.

Le deuxième point devait permettre de prendre en compte le report de la date de rentrée scolaire des élèves au 13 septembre. Selon le décompte du rectorat, les élèves ont manqué 8 jours de cours (du 1^{er} au 9 septembre). En ajoutant les jours entre le 2 et le 7 juillet, on en arrive à un total de 12 jours.

La proposition présentée par l'administration est donc de réduire : de 2 jours les vacances de La Toussaint, de 3 jours les vacances de carnaval et de 3 jours les vacances de Pâques en fixant la sortie au 7 juillet. Ce choix a été motivé, selon le SGA, pour éviter les reprises en milieu de semaine qui favorisent l'absentéisme, pour donner aux élèves le temps de cours auquel ils ont droit, et d'éviter de toucher à la coupure du mois de mai période où les élèves sont particulièrement fatigués.

Le SPEG a tenu tout d'abord à rappeler que c'est l'institution qui doit 36 semaines de cours aux élèves et que s'il est vrai qu'ils sont rentrés le 13 septembre, les personnels quant à eux étaient déjà au travail dès le 6 septembre voire plus tôt encore pour les CPE, les ASED, les personnels administratifs de santé et social. Pour autant, nous comprenons le besoin d'adaptation du calendrier scolaire sur le plan académique.

Comme nous l'avons annoncé lors de notre assemblée générale du samedi 25 septembre, devant près de 180 adhérents et sympathisants, le SPEG a soutenu une proposition bien différente de celle présentée par l'administration et autrement motivée. Il s'agit pour l'essentiel de faire en sorte que le calendrier soit le plus équilibré que possible au sens des rythmes scolaires et dans le respect de nos pratiques culturelles.

Le SPEG a donc proposé :

- de réduire d'une semaine les vacances de La Toussaint avec un départ en vacances le mercredi 27 octobre au lieu du mercredi 20 octobre afin que les enfants puissent avoir le temps de s'engager suffisamment dans les apprentissages ;
- de réduire de 2,5 jours sur les vacances de Pâques en fixant la sortie au mercredi 13 avril après les cours au lieu du samedi 09 avril car la période allant du lundi 7 mars 2022 au samedi 9 avril 2022 était la plus courte ;
- de ne toucher ni aux vacances de Noël ni de carnaval car la période allant du mercredi 3 novembre au samedi 18 décembre et celle du lundi 3 janvier au samedi 19 février sont les plus longues de l'année ;
- de ne pas toucher, non plus, à la rupture du mois de mai si importante pour le premier degré.

Le Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) se réunira le jeudi 30 septembre 2021 à 10h pour se prononcer sur le nouveau calendrier scolaire applicable pour l'année scolaire 2021-2022. Qu'on ne s'y trompe pas ! Nous savons très bien que ce ne sont pas quelques jours de rattrapés qui feront toute la différence. Pour autant, nous avons tous le respect de notre mission et l'école en Guadeloupe est notre priorité dans le respect des droits des personnels. Voilà pourquoi nous ne pouvons rester sourds aux attentes et aux craintes légitimes des parents. **NOU KA RÉTÉ VÉYATIF !**

Le bureau du SPEG

Les bons décomptes font les bons amis

GT «modification du calendrier scolaire»

Ce mardi 28 septembre 2021, l'UNSA EDUCATION a participé à une visio-conférence de 8h30 à 11h30 conduite par le Secrétaire Général de l'Académie portant sur **la modification du calendrier scolaire qui sera voté lors du Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) du jeudi 30 septembre 2021**. Il s'agit de rattraper « 12 jours », un décompte inexact et exagéré selon l'UNSA EDUCATION.

Contrairement aux autres organisations syndicales, l'UNSA EDUCATION n'a pas souhaité entrer dans des comptes d'apothicaire et a clairement indiqué au secrétaire général que les personnels n'avaient rien à rattraper ! Car ils ont subi ce retard malgré tout, ils se sont pleinement investis dans leur tâche notamment pour la mise en place de la continuité pédagogique. **De plus, l'UNSA EDUCATION a demandé que les îles du nord aient un traitement différencié.**

Par ailleurs, si la rentrée avait eu lieu comme prévu le 31 Août, celle-ci n'aurait pu se dérouler correctement à cause de la défaillance du rectorat à fournir ses personnels en matière de matériels de sécurité (masques, autotests...). **D'ailleurs les écoles visitées par la rectrice lundi 27 septembre à Saint-François pour le retour en pleine jauge ont déjà été fermées mardi 28 septembre 2021...**
Faudra-t-il également rattraper ?.....

L'UNSA EDUCATION a également fait remarquer que contrairement à ce qui avait été annoncé par le rectorat, **il n'y a pas eu de CHSCTA avant le changement de protocole, comme il s'y était engagé.** Le rectorat a retenu la proposition de rattrapage durant les vacances scolaires de l'une des 2 autres organisations syndicales sans tenir compte de l'investissement sans faille des professionnels de l'éducation.

Le rectorat a décidé de reporter les **élections des conseils d'administration les 21 et 22 octobre**. Les **élections des parents d'élèves**, (décision qui ne relève pas du rectorat mais du ministère) ont été fixé les **21 et 22 octobre**.

Au regard de tous les dysfonctionnements qui ont été révélés - absence de CHSCTA pour valider les changements de protocole ; absence de paye pour les contractuels des îles du nord, ... La confiance s'étiole au fil des jours....

L'UNSA EDUCATION s'oppose à toute modification de calendrier scolaire.